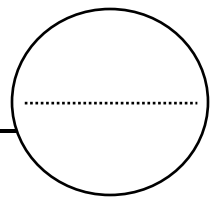




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 7 juin 2016 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

M. Howard Silverman, conseiller n° 5;

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2016-06-122

1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2016-06-123

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2016

Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2016 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2016-06-124

2B-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2016

Il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mai 2016 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

2016-06-125

4A - ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION - RÉSEAUX D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE

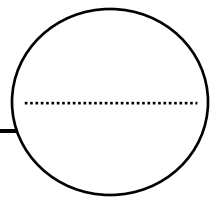
Attendu qu' à partir du 1^{er} janvier 2016, un Plan d'intervention préparé selon le nouveau guide du MAMOT est exigé à toute municipalité qui présentera une demande d'aide financière pour des travaux de renouvellement de conduites d'eau potable ou d'égouts ou pour des travaux de priorité 3 ou 4 dans le cadre de la TECQ ;

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford a accordé le mandat de gré à gré à Comeau Expert-conseil pour l'élaboration d'un *Plan d'intervention pour le réseau d'eau potable, d'égouts et de voirie* selon les exigences du MAMOT (ref : *Résolution no 2015-08-159*) ;

Attendu qu' une première version a été reçue au MAMOT le 23 novembre 2015 et qu'une analyse a conclu à la nécessité d'y apporter quelques modifications ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Attendu que celles-ci ont été apportées au Plan d'intervention ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'approuver le *Plan d'intervention pour le réseau d'eau potable, d'égouts et de voirie* préparé par Jennifer Nguyen, ing. Jr chez Comeau Experts-Conseil.

ADOPTÉE

2016-06-126

4B- MANDAT MINISTRE DES FINANCES – OUVERTURE DE SOUMISSION

Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford désire se prévaloir des dispositions de l'article 1066 du Code municipal ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2016-06-127

4C-QUOTE-PART SERVICE DES INCENDIES – APPROPRIATION DU SURPLUS GÉNÉRAL

Attendu que la municipalité du Canton de Hemmingford nous a transmis la dernière facture pour le paiement de notre quote-part pour le service incendie ;

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford avait réservé des fonds pour le paiement du camion;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité procède à l'appropriation du surplus général au montant de 5 000\$ afin de régler la dernière facture du Canton de Hemmingford pour la quote-part du service des incendies.

ADOPTÉE

2016-06-128

4D - RENOUELEMENT - CONTRAT DE SERVICE ANNUEL INFOTECH 2017-2020

Attendu qu' il y a lieu de renouveler le contrat annuel de service avec la compagnie Infotech, le fournisseur des logiciels municipaux ;

Attendu qu' Infotech offre la possibilité de renouveler pour une période de quatre (4) ans sans aucune augmentation de tarifs, donc pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020 ;

Attendu que le coût du contrat obligatoire pour les trois (3) écrans de travail, est de 5 825\$ plus les taxes applicables par année incluant l'option optimale ;

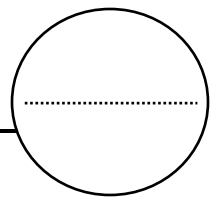
En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que ce qui suit :

- D'approuver le renouvellement du contrat de service avec la firme Infotech, tel que ci-haut décrit ;
- D'autoriser le maire et la directrice générale à signer le contrat au nom de la municipalité ;
- De planifier l'engagement des crédits au budget municipal 2017.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2016-06-129

4E - MANDAT POUR LA SIGNATURE DES CHÈQUES POUR LA MUNICIPALITÉ

Attendu qu' il est nécessaire de faire la mise à jour des résolutions mandatant les signataires pour les chèques de la municipalité à la Caisse populaire ;

Attendu que Monsieur Dale Langille a été nommé maire suppléant en date du 3 novembre 2015 et est également mandaté à signer les chèques durant l'absence du maire ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques pour la municipalité :

- Drew Somerville, Maire
- Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière
- Pascale Giroux, adjointe directrice générale et secrétaire-trésorière
- Dale Langille, maire suppléant.

ADOPTÉE

2016-06-130

4F - REFUGE A.M.R. - AUGMENTATION DES TARIFS

Mme Danièle Chabot de la firme Refuge A.M.R. nous avise qu'à partir du 1^e juin 2016 le nouveau tarif sera de :

➤ Appel de service	83.30\$
➤ Chevreuil (disposition/incinération)	52.05\$
➤ Déplacement ou patrouille spéciale	83.30\$/hr
➤ Pension (3 jours / max)	11.45\$/jr
➤ Euthanasie/transfert chat	57.25\$
➤ Euthanasie/transfert chien	57.25\$/ 0 à 15kg
	83.30\$/ 15 à ...kg
➤ Frais d'incinération	0.52\$/lbs
➤ Frais fixes mensuels	31.25\$ / mois

Considérant que l'augmentation est entre 3\$ et 4\$ comparatif au contrat accordé le 22 avril 2015;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvresse, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford accepte de continuer le contrat avec la firme Refuge A.M.R. avec les nouveaux tarifs illustrés dans l'annexe A avec la description des services et considération par acte et ceci en date du 1^e juin 2016.

ADOPTÉE

2016-06-131

4G – MODIFICATION DU REG. No 276 ET 276-1 – RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE LA RUE FRONTIÈRE

Attendu que le règlement 276 et 276-1 ordonnant des travaux de 3 654 915\$ et décrétant un emprunt de 2 412 666\$ à cette fin a été adopté par le conseil lors de la séance du 2 septembre 2014.

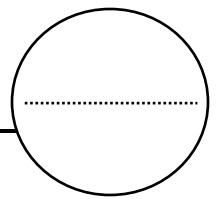
Attendu qu' un règlement d'emprunt peut être modifié par résolution lorsque la modification ne change pas l'objet du règlement d'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers :

- Que l'article 4 du règlement 276-1 soit remplacé par le suivant :



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



- **Article 4**

Le conseil de la municipalité du Village de Hemmingford est autorisé à dépenser une somme de 3 764 559\$ pour les fins du présent règlement.

- Que l'article 5 du règlement 276-1 soit remplacé par le suivant :

- **Article 5**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 663 150\$ sur une période de 40 ans ainsi qu'une somme de 593 850 sur une période de 20 ans et à affecter une somme de 445 823 \$ provenant de la subvention de la TECQ, une somme de 1 032 487 provenant d'une entente avec le MTQ ainsi qu'une somme de 29 249 provenant du fonds général.

ADOPTÉE

2016-06-132

4H – MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉDACTION D'UN DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES POUR LA DISPOSITION DES BOUES USÉES

Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford doit procéder à la disposition de ses boues usées ;

Considérant que nous avons reçu une offre d'accompagnement de Contact Cité au montant de 3 950\$ plus les taxes applicables ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère et résolu unanimement par les conseillers d'octroyer le mandat d'accompagnement pour la rédaction d'un document d'appel d'offres pour la disposition de nos boues usées à Contact Cité pour un montant de 3 950\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de mai 2016.

2016-06-133

6B - ADOPTION D'UNE POLITIQUE RELATIVE AU DOS D'ÂNES

Considérant que la Municipalité du Village de Hemmingford désire uniformiser la procédure d'installation et/ou d'enlèvement des dos d'ânes situés sur le territoire du Village ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère et résolu unanimement par les conseillers d'adopter la politique relative au dos d'ânes datée du 7 juin 2016.

ADOPTÉE

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 56 355 gallons par jour durant le mois de mai. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

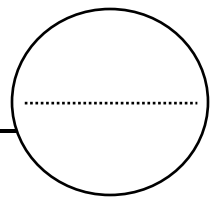
9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

M. Martin Éthier, inspecteur municipal, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de mai 2016.

Nombre de permis émis :	19
Valeur des travaux :	56 413\$



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2016-06-134

9B – RÈGLEMENT NUMÉRO 180-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 180 CONCERNANT LES NUISANCES TELLES QUE L'ENTRETIEN DES TERRAINS ET L'ARROSSAGE DES PARTERRES DANS LES LIMITES DU VILLAGE DE HEMMINGFORD.

Attendu qu' une municipalité peut réglementer les nuisances en vertu de l'article 59 de la Loi sur les compétences municipales ;

Attendu que la réglementation municipale concernant la suppression des herbes hautes doit être mise à jour ;

Attendu qu' un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 7 juin 2016;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère et résolu unanimement d'adopter le Règlement de modification numéro 180-1.

ADOPTÉE

2016-06-135

9C – DEMANDE DE PEMIS EN VERTU DU PIIA – 443 FRONTIÈRE

Attendu que les membres du conseil municipal du Village de Hemmingford prennent connaissance d'une demande de permis au 443 rue Frontière en vertu du PIIA conformément au règlement d'urbanisme pour l'émission du permis de rénovation ;

Attendu que la demande de permis de rénovation assujettie au règlement de P.I.I.A concernant la zone 212-1 ;

Attendu que les travaux proposés s'harmonisent avec le milieu immédiat et environnant et que ces travaux représentent une amélioration par rapport à la situation actuelle ;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'accepter les travaux consistant au remplacement de 10 fenêtres sur la façade du bâtiment principal du 443, rue Frontière, conditionnellement à ce que chaque fenêtre comporte au moins 50% de carrelage.

ADOPTÉE

2016-06-136

9D – DEMANDE DE PEMIS EN VERTU DU PIIA – 557 FRONTIÈRE

Attendu que les membres du conseil municipal du Village de Hemmingford prennent connaissance d'une demande de permis au 557 rue Frontière en vertu du PIIA conformément au règlement d'urbanisme pour l'émission du permis de rénovation ;

Attendu que la demande de permis de rénovation assujettie au règlement P.I.I.A ;

Attendu que les travaux proposés s'harmonisent avec le milieu immédiat et environnant et que ces travaux représentent une amélioration par rapport à la situation actuelle ;

Attendu que différentes couleurs sont proposées par le demandeur ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers d'accepter les travaux consistant au remplacement de la toiture en bardeau d'asphalte, conditionnellement à ce que ledit bardeau soit de couleur « Lune de miel ou d'un ton de beige.

ADOPTÉE

2016-06-137

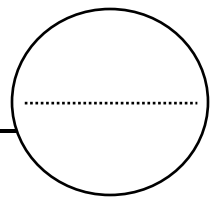
9E – DEMANDE DE DÉROGATION MINEUR – 519 CHAMPLAIN

Considérant la demande de dérogation mineur afin d'autoriser une marge latérale à 0.17 mètre, alors que le règlement de zonage 171 prévoit un minimum de 3 mètres ;

Considérant que les bâtiments étaient construits plus rapprochés à l'époque ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Considérant la nécessité de diviser le terrain ;

Considérant que l'application de la réglementation cause un préjudice sérieux au demandeur ;

Considérant qu'il n'y a pas de préjudice pour le voisinage ;

Considérant que la dérogation peut être considérée comme étant mineure ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Dale Langille, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'accepter la demande de dérogation mineure visant une marge de 0.17 mètres au 519 Champlain.

ADOPTÉE

2016-06-138

9F - APPROPRIATION DE SURPLUS RÉSERVÉ – REFONTE RÈGLEMENTAIRE

Considérant que le conseil municipal a réservé des fonds pour la refonte règlementaire (résolution 2015-12-254) ;

Considérant que Provencher Urbaniste nous a remis sa deuxième facture pour 50% du plan d'urbanisme (15% du projet totale) au montant de 2 392.50\$ + taxes ;

Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- De payer la facture no. 2016-040 au montant de 2 750.78\$ incluant les taxes ;
- Que cette dépense soit prise à même le surplus réservé de la municipalité du Village de Hemmingford.

ADOPTÉE

10A - DÉMISSION DE MADAME JOSIANNE BARBEAU AU POSTE D'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR RURAL

Ce point est à l'ordre du jour pour informer la population de la démission de Mme Josianne Barbeau au poste d'agente de développement du loisir rural, nouvellement employé de la Municipalité du Village de Hemmingford. Suite à une décision du conseil, le poste sera aboli.

2016-06-139

10B – ANNULATION DE LA RÉOLUTION #2016-05-116 – PROTOCOLE D'ENTENTE VISANT LE SOUTIEN À LA CRÉATION D'EMPLOIS EN LOISIR POUR LE MILIEU RURAL.

Considérant que l'agente de développement du loisir nous a remis sa démission en date du 24 mai 2016 ;

Considérant que le poste d'agent de développement en loisir est un poste à temps partiel ;

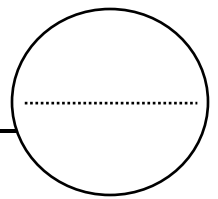
Considérant que depuis le début du projet nous avons eu 4 agent de développement en loisir différent ;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'annuler la résolution #2016-05-116 visant le protocole d'entente avec le CLD pour une subvention pour un agent de développement en loisir.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2016-06-140

10C - PATINAGE LIBRE ET AUTRES ACTIVITÉS – CENTRE SPORTIF LOUIS CYR

Le conseil municipal de Napierville a signé une entente avec le Centre sportif Régional Louis Cyr pour la location de l'aréna pour des activités durant toute l'année ;

Le conseil municipal de Napierville offre l'option que les citoyens du Village de Hemmingford puissent participer à ces activités et que notre quote-part serait de 565.80\$ (population de 820) pour les activités organisées jusqu'en avril 2017 ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité accepte de payer, à la municipalité de Napierville, la quote-part de 565.80\$ afin que les citoyens du Village puissent participer gratuitement à ces activités.

ADOPTÉE

10D - DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR L'ANNÉE 2015

Le rapport annuel d'exploitation de la bibliothèque municipale 2015 sommaire est déposé au Conseil.

2016-06-141

10E - DON POUR LA FÊTE DU CANADA

Attendu que le comité du Centre récréatif Hemmingford organisera tel que l'an dernier une journée d'activités pour la fête du Canada ainsi que les feux d'artifice ;

Attendu que cette activité est couverte par la police d'assurance de la municipalité ;

Attendu que pour cette activité, le comité responsable de la Fête du Canada demande un appui financier pour couvrir les coûts des feux d'artifice ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers d'accorder un montant de 400\$ pour rencontrer les coûts reliés à ces activités.

ADOPTÉE

2016-06-142

10F – TERRAIN DE VOLLEYBALL ET PÉTANCLE – CENTRE RÉCRÉATIF

Considérant que la municipalité désire faire des améliorations et des ajouts au Centre Récréatif afin de mieux desservir sa population en fait de jeux ;

Considérant que le coût pour l'aménagement d'un terrain de volleyball de plage et de 2 terrain de pétanque serait approximativement de 7 000\$;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers de procéder à l'aménagement d'un terrain de volleyball de plage ainsi que 2 terrains de pétanque.

ADOPTÉE

2016-06-143

10G – ACHAT ET INSTALLATION AIR CLIMATISÉ - CENTRE RÉCRÉATIF

Considérant que le gymnase du Centre Récréatif est utilisé par le camp de jour ;

Considérant que le Comité du Centre Récréatif fait la location du gymnase du Centre Récréatif pour des événements comme des mariages, anniversaire, etc. ;

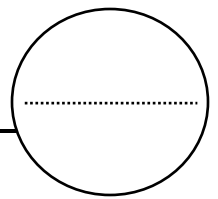
Considérant que le gymnase du Centre Récréatif n'est pas climatisé ;

Considérant que nous avons reçu 2 soumissions pour l'achat et l'installation de 3 airs climatisés murales :

- Quest Climatisation 10 500\$ + taxes
- M. Michaud climatisation 9 000\$ + taxes



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Considérant que la soumission pour l'installation de 3 entrées électrique à haut voltage pour les airs climatisés d'Électricité Pierre Fortin au montant de 995.00\$ + taxes

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- D'octroyer le contrat à M. Michaud climatisation pour un montant de 9 000\$ plus les taxes applicables ;
- D'octroyer le contrat d'électricité à Électricité Pierre Fortin pour un montant de 995\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2016-06-144

10H - LEVÉE DE FONDS « COURSE TERRY FOX » - USAGE DU CENTRE RÉCRÉATIF

Mme Florence Ellerton organise encore cette année, une levée de fonds « course Terry Fox » afin de ramasser des fonds pour la lutte contre le Cancer et demande l'autorisation d'utiliser le centre récréatif comme point de départ comme les années précédentes;

Attendu que la date de cette activité sera le 11 septembre 2016 ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- D'autoriser l'usage du centre récréatif pour la levée de fonds « course Terry Fox »;
- De contacter le service de pompiers pour leur assistance tel que l'an dernier ;
- De demander à la Sûreté du Québec, si possible, leur assistance également pour cet événement.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

2016-06-145

MAISON DES JEUNES – LAVE-AUTO

Considérant que Francesca Barron, coordinatrice de la Maison des Jeunes de la Frontière demande l'autorisation d'organiser un lave-auto dans le stationnement municipal tel que l'an dernier ;

Considérant que cette activité apporte une source de revenu pour cet organisme ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le groupe Maison des jeunes soit autorisé à organiser un lave-auto comme levée de fonds tous les jeudis, à l'exception lors d'un avis de réduction de consommation d'eau en raison de sécheresse.

ADOPTÉE

QUESTIONS DIVERSES

2016-06-146

CADEAU– STAGIAIRE COMMIS COMPTABLE

Considérant que Mme Jessika Savoie-Riendeau a effectué un stage en comptabilité de 4 semaines à la Municipalité ;

Considérant que ce stage était non rémunéré ;

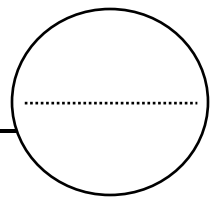
Considérant que Mme Jessika Savoie-Riendeau a été d'une grande efficacité ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'offrir une carte cadeau chez Esso de 100\$ en guise de remerciement.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2016-06-147

CAMION – VOIRIE

- Considérant que le camion de la voirie a plus de 16 ans ;
- Considérant que la Municipalité souhaite acquérir un nouveau camion de voirie ;
- Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière a effectuée des recherches pour trouver un camion usagé de la région ;
- Considérant que M. Patrick Tobin désire vendre son camion 2011 au montant de 10 000\$;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- D'acheter le camion de M. Patrick Tobin conditionnellement à l'inspection faite par le Garage Mécanique Hemmingford ;
- D'autoriser la dépense de 10 000\$ pour l'achat d'un nouveau camion et de prendre les fonds à même le surplus général.

ADOPTÉE

2016-06-148

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 7 JUIN 2016

Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 7 juin 2016. Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que les comptes payés du 4 mai au 7 juin 2016 soient acceptés au montant de 30 080.22\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 7 juin 2016 soient payés au montant de 25 464.96\$.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION

2016-06-149

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21h02 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 7 juin 2016.
